



PV 02 - 2023-2024 de la réunion du 04 septembre 2023

Membres présents : Mmes Gerardy, Cerrone
Mrs Dardinne, Grignet, Halin, Lejeune, Lerousseaux.

Membre excusé : Mr Germay

Invités présents : Mme Joliet (CDA), Mrs Bellefroid, Lange (CJP), Marnette (CDA)

La séance commence par l'intervention de Bernard Dheur qui se présente pour un poste au sein des parlementaires liégeois. Après avoir entendu son discours, les parlementaires se sont retirés pour voter. Bernard Dheur a été coopté à la majorité des voix.

Le président souhaite la bienvenue à notre nouveau membre. Il appartiendra à l'AP de le confirmer dans ses fonctions

Le groupement a été interpellé pour donner son avis sur la candidature de G. M., membre du BC Herve-Battice à un poste au CJP. Le groupe des parlementaires donne un avis favorable à la candidature de G. M.

Michel Halin a participé à l'assemblée provinciale des arbitres. Il a relevé beaucoup d'enthousiasme au sein de l'organisation du travail des arbitres.

C'est Michel Halin qui représentera Liège à la prochaine réunion de la commission législative en l'absence de Claude Germay.

Michel Lejeune est en contact avec Pascal Henry, membre du CDA de Basket Belgium, au sujet des joueurs de plus de 23 ans titulaires en TDM2 ou TDM1 qui peuvent être alignés dans les divisions inférieures.

Le CJP a reçu 2 demandes.

- La première concerne la période de suspension. Actuellement, les suspensions s'arrêtent au 15 mai et reprennent au 1^{er} août. La demande est d'arrêter les suspensions au 31 mai.
- La 2^{ème} concerne le montant de l'amende des arbitres pour non-présence au CJP. Actuellement, l'amende est de 6€ facturée au club d'appartenance de l'arbitre. Le souhait est d'augmenter le montant à 20€ et à facturer directement à l'arbitre.

Ces propositions seront soumises au vote des parlementaires lors de la prochaine AG de l'AWBB.

Dorénavant les rapports arbitres seront envoyés au secrétariat général. C'est Mme Laurant ou Mme Dury qui numérotent les rapports avant de les envoyer aux procureurs. Les procureurs devront envoyer la proposition dans les 7 jours de réception du dossier.

Commission financière, 3 x 3, égalité des chances : Rien de particulier à signaler en ce début de saison.

Relation CP – parlementaires : Le nouveau référent est Chantal Gerardy avec Claude Germay comme suppléant.

Retour de Raphaël Obsomer au sein de la direction technique.

Prochaine réunion le 2 octobre 2023 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19.00) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19.30).

Pour le PARL-LG

Michel Halin
Président

Silvana Cerrone
Secrétaire